

F.O

Sang

Télécom

93

mobile

Tel : 01.58.96.83.98

Fax : 01.58.96.83.96

apparent !

Le responsable qualité de Service du SI (RQS) à la DR BAGNOLET victime d'un harcèlement moral déguisé en insuffisance professionnelle et licencié afin de faire disparaître toutes les traces compromettantes...

Ce cadre CDI s'est retrouvé dans une situation ubuesque indigne d'une entreprise comme France-Télécom. Harcelé par un chefaillon N+1 avec qui il ne partageait que 20 % de son activité professionnelle, ce cadre a été recruté en 1997 sur un poste de chargé des déploiements, en 1999, il est recruté comme responsable de la Qualité de Service du SI en DR tandis que son futur harceleur traite l'éviction d'un autre cadre de son équipe et l'absence pour dépression nerveuse d'une autre cadre également sous sa responsabilité. Ces deux cadres expulsés avec perte et fracas poursuivent leurs carrières à FT, l'un à l'OCISI, l'autre en agence commerciale et donnent pleinement satisfaction.

Convaincu de pouvoir pleinement évoluer au sein de FT, notre cadre de par son opiniâtreté à vouloir travailler à FT va commettre l'erreur fatale de vouloir s'accrocher à son poste alors qu'il est harcelé de tous les côtés, en espérant que tout cela finira bien par s'arranger et ce d'autant plus qu'il ne partage que 20 % de son activité professionnelle avec son harceleur N+1. La solution eut été de changer rapidement de poste comme l'ont fait ses collègues précédents mais il va tenir deux années entières là où personne ne tient plus de six mois.

Pour vous donner un aperçu du harcèlement que ce cadre a subi, voici quelques unes de ces déclarations : « J'ai bien compris que quoi que je fasse, mon N + 1 me critiquera en bloc. Sa décision est irrévocable, il me poussera à démissionner. Précédemment, quand je l'informais de mes candidatures à d'autres postes au sein de FT, il avait l'honnêteté de m'informer que sa position était claire et catégorique sur les renseignements qu'il formulerait à mon égard. C'est d'ailleurs depuis septembre 1999 que j'ai cherché d'autres postes sur Planet Emploi (j'étais là depuis trois mois !). Comme mon activité ne m'imposait que 20 % en moyenne de contact avec mon N+1 et que tout se passait bien par ailleurs avec les autres cadres, j'ai continué mon activité sans aide, sans considération, sans management de sa part. L'Entretien de Progrès en février 2000 dura six heures ! de 13h à 19h. J'en suis sorti découragé mais pas effondré car la première heure porta sur la notation D qu'il m'a soumise en priorité. Comme je me rebellais sur cette notation en signifiant qu'il n'était pas la peine de continuer l'EP, nous nous sommes mis d'accord sur C, en minimisant cette notation par rapport aux commentaires. Comme l'entretien s'était fini tard, mon N+1 me dit qu'il saisirait l'EP au propre sur ordinateur et qu'il me le soumettrait à la signature le lendemain. C'était effectivement plus propre le lendemain et revenu à la notation D !!! »

HARCELEMENT MORAL

Ce qui précède n'est qu'un aperçu car notre chefaillon de service va nourrir un travail de sape contre son subalterne en lui annonçant 0 F d'augmentation de salaire pour le travail accompli puis en septembre 2000 il accroît encore la pression et extrait ce cadre de son bureau où il était seul (du fait de réunions techniques, gestion d'alerte, correspondants en UO et services nationaux) pour le jeter avec le reste de l'équipe. Puis les sévices de ce chefaillon vont continuer, s'accroître plus encore et insidieusement miner ce cadre qui va finir par craquer en novembre 2000.,

QUI SERA LA 6 ième VICTIME ?

Voici la liste de ceux qui ont été l'objet d'un harcèlement de la part de ce chefaillon et qui ont du démissionner, qui ont du changer de poste ou qui ont failli partir de France-Télécom.

Mister one qui a démissionné de France-Télécom début 1999 rien qu'à l'idée de travailler sous la responsabilité de ce chefaillon invivable. Manque de chance et erreur de stratégie, cette personne était un ancien collaborateur de Michel BON et cela va faire très désordre dans le futur panorama... En effet, ils s'étaient connus à CARREFOUR et Michel BON avait sollicité cette personne... Il y a fort à parier que cela ne va pas plaire du tout à notre PDG et beaucoup l'intriguer...

Mister two qui est parti en juin 1999 de la DR Bagnole vers l'OCISI pour désaccord et harcèlement moral avec le dit chefaillon N + 1.

Missis 3 que l'abominable chefaillon a réussi à faire tomber en dépression nerveuse et en arrêt maladie durant six mois de juin à décembre 1999. Dès son retour le harcèlement reprend de plus bel et on lui soumet une menace de licenciement en règle afin de lui replonger la tête sous l'eau... Finalement, elle réussit à s'échapper de ce guépier en faisant une mobilité par CAP AVENIR puis est mutée à l'agence professionnelle de la DR de Bagnole où elle donne actuellement pleine satisfaction...

Mister 4 dont il est question ici et qui vient d'être licencié avec hargne ...

Mister 5 un autre collaborateur qui ne souhaite plus travailler avec le chefaillon de service et qui va partir en septembre sur la DR Paris car aucune considération de sa hiérarchie et qui n'est consulté pour aucune décision de son service.

Avis aux amateurs de jeux de rôles pour figurer en sixième position sur le siège éjectable et pour essayer d'échapper au harcèlement d'un chefaillon ancien préposé dans un centre de tri et qui se prend pour satan.

FRANCE-TELECOM JUGE ET PARTIE

La direction RH n'a pas accepté de recevoir notre syndicat malgré nos demandes insistantes. La commission CCP était composée d'un cadre supérieur ne connaissant pas le dossier, du chefaillon et de son RH complice et de deux représentants d'organisations syndicales. Les droits de la défense n'ont pas été respectés, le tribunal s'est comporté comme un tribunal digne des pays totalitaires, tout était joué à l'avance et sans appel !

LICENCIEMENT ABUSIF !